

À Glux-en-Glenne (Nièvre), un nouveau bâtiment en bois sert de base-vie aux deux chantiers d'insertion actifs à Bibracte



Le nouveau bâtiment de la base-vie de Bibracte à Glux-en-Glenne. © Bibracte, Arnaud Meunier

L'établissement public Bibracte EPCC, gestionnaire du site classé du mont Beuvray et dont le siège social est situé à Glux-en-Glenne (Nièvre), s'appuie sur l'action de deux chantiers d'insertion : celui de **la Communauté de communes Morvan des Sommets et Grands Lacs pour des missions** d'entretien paysager et celui du **chantier d'insertion de l'association Tremplin Homme et Patrimoine** pour la valorisation des vestiges archéologiques du site. Ces deux chantiers accueillent chacun une dizaine de salariés, recrutés principalement dans le département de la Nièvre, pour environ 12.500 heures de travail par an (soit 10.000 pour Tremplin et 2.500 pour la Communauté de Communes).

Alors qu'il s'agissait de leur trouver une base-vie appropriée au moment où les locaux qui leur étaient affectés jusqu'à présent ne sont plus disponibles, Bibracte EPCC a imaginé un bâtiment en bois qui soit à la fois un symbole de l'histoire de cette filière dans le Morvan, un exemple des belles réalisations que ce matériau permet et un manifeste militant des nouvelles pratiques qu'il faut adopter face aux enjeux énergétiques et environnementaux. Glux-en-Glenne, plus haute commune du Parc Naturel Régional du Morvan, est particulièrement indiquée pour mener cette expérimentation en raison de son fort héritage forestier, notamment lié à l'économie du flottage.

Le projet a été conçu dans le cadre du **Plan opérationnel Massif central** visant à promouvoir la filière de construction bois. Il est cofinancé par **l'Union européenne (FEDER), l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Nièvre** pour un coût de 290.000 €.

D'une superficie conforme aux besoins d'une unité de vie (86 m²), la base-vie a été construite au hameau de l'Echenault, à mi-distance du centre archéologique et du musée de Bibracte, où une parcelle détenue par l'EPCC accueille déjà des installations techniques (hangars pour le stockage du matériel de chantier et du combustible bois). Elle est volontairement située en bordure de la voie publique pour démontrer la pertinence de ce mode de construction. Son élégante modernité se remarque, mais la nouvelle construction sait aussi s'intégrer à l'habitat traditionnel du Morvan grâce à l'usage de ce matériau ancestral.

La conception de la base-vie a bénéficié des conseils de **l'atelier d'aménagement la Nièvre**, qui réunit la Direction départementale des territoires, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement et le Parc naturel régional du Morvan.

La construction a été confiée à **l'agence d'architecture Correia** (Saulieu, Côte-d'Or). Les soubassements du bâtiment rectangulaire sont soutenus par 12 micropieux de fondation. La superstructure a été réalisée en atelier puis assemblée sur site. La couverture et les menuiseries reprennent les teintes grises qui font l'identité architecturale de Bibracte. Le bardage intérieur, la terrasse et l'électricité ont été réalisés par l'équipe de Bibracte avec l'aide de Tremplin Homme et Patrimoine.

L'inauguration est fixée au 13 janvier 2025, en présence des financeurs, des partenaires, des bénéficiaires des chantiers d'insertion et des salariés de Bibracte. Le duo des Sonnambules (Autun) y présente le travail artistique mené avec certains des participants durant la construction pour raconter la base-vie à leur manière.

Les entreprises mobilisées par le projet :

Atelier d'architecture : Correia / Cyril Brulé, maître d'œuvre (Saulieu, Côte d'Or)

Bureaux d'études : Manergy (fluides, CVC) et 5-Cinq ingénierie (construction bois)

Bureau de contrôle : SOCOTEC (Nevers)

Voirie, terrassement : SNT-PAM (Etang-sur-Aroux)

Fondations : SGC Travaux spéciaux (Sainte-Foy-l'Argentière, Rhône)

Ossature bois et charpente : CEM charpente bois (Courtenon, Côte d'Or)

Couverture, zinguerie : SARL Verdenet (Autun)

Menuiseries extérieurs et intérieures : Menuiserie Parthiot (Montsauche-les-Settons)

Chauffage, plomberie : SARL Massey et fils (Autun)

Sols souples : SAS Martin Rebeuf (Montceau-les-Mines)

La construction de la base-vie est cofinancée par l'Union européenne (FEDER), l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Nièvre dans le cadre de la convention Massif central.

L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional

